

Le 26 octobre 2026



MANDATURE 2022-2026 : LEUR BILAN... « HISTORIQUE »

ICNA UN MÉTIER SOUS PRESSION

Baromètre social alarmant, management vertical, sous-effectif structurel et contraintes accrues : la mandature écoulée a plongé les ICNA dans un climat de tension permanente. Une fuite en avant de la DSNA, systématiquement accompagnée par le syndicat majoritaire.

BAROMÈTRE SOCIAL

Réalisé entre juin et juillet 2025, ce baromètre a constitué un véritable séisme pour la DGAC. La DSNA en est l'épicentre et tire les résultats du Ministère tout entier vers le bas. Décrochage majeur de la qualité de vie au travail, perte de l'adhésion collective, défiance croissante envers la capacité de pilotage de la direction et manque de reconnaissance, autant d'indicateurs en chute libre qui dessinent une évolution profonde et une dynamique collective rompue. La raison principale réside dans un management autoritaire qui s'est intensifié au cours des dernières années.

La DSNA avec son prisme centré sur les délais, n'a pas su identifier que la qualité de vie au travail est un des premiers leviers de la performance et l'a profondément négligée.

MANAGEMENT TOXIQUE

Micro d'ambiance, pointeuse biométrique, badge sur position, convocations humiliantes, mise sous pression permanente : une même logique, une même dérive. Au cours des dernières années, **la DSNA a pris le virage du management toxique, vertical, autoritaire, et volontairement institutionnalisé à tous les étages.** Symbole d'un mépris à l'égard de l'opérationnel, elle est déterminée à imposer sa vision technocratique par la contrainte et la menace, et non par la démonstration et l'acceptation. La défiance envers le professionnalisme et la compétence des contrôleurs réduits au rang d'exécutants est la stratégie assumée.

Pendant ce temps, aucun directeur ne rend de compte sur les échecs en matière de politique de gestion des effectifs et de modernisation technique.

PERFORMANCE - FLEXIBILITÉ

Une fuite en avant permanente, dont les seuls leviers, faute de modernisation technique et de recrutement à la hauteur des besoins, sont les conditions de travail des



ICNA : c'est la voie imposée par la DSNA sous la pression des compagnies aériennes et d'Eurocontrol, accompagnée par le SNCTA et les autres signataires, **qui pousse toujours plus loin la flexibilité et sacrifie progressivement les piliers de notre organisation du travail** pour augmenter la performance.

Les curseurs (Je, Jx, RD, Switchs de jour, de nuit...) sont progressivement augmentés jusqu'à leurs limites qui, faisons-en le pari, seront repoussées si le statut quo persiste. Les contraintes sur la vie personnelle et familiale des agents s'accumulent. Et chacun a pu constater que les « options » n'ont finalement pas grand-chose d'optionnel : une fois le dispositif mis en place, impossible d'en sortir.

L'administration qui a échoué en matière de politique de recrutement vise désormais de nouveaux objectifs, de nouveaux murs à faire tomber : le travail en équipe là où il est pratiqué, déjà affaibli par le Protocole, et le statut ICNA dans son ensemble seront ses prochaines cibles.

Ceux qui ont cédé précédemment céderont de nouveau, ça ne fait aucun doute.

RÉFORMES TERRITORIALES

Les 4 dernières années ont vu une succession de décisions allant à l'encontre du maillage historique de la DGAC et de la recherche de continuité du service public de proximité qui prévalait jusqu'alors. **La nouvelle vision verticale et radicale de cette DSNA 2.0 a été validée dans le dernier Protocole.**

La liste est longue : réduction du nombre d'approches, fermetures des tours, fermeture de 3 BTIV, transferts des SIV dans les FIC aux contours de plus en plus flous, fermeture des DCC. Toutes ces transformations ne seront pas menées à terme d'ici la fin du protocole entraînant une vague d'incertitude pour les agents concernés.

Pour mener de telles transformations, la technocratie a besoin de partenaires au sein des représentants des agents. Elle a su les trouver chez les signataires (SNCTA, CFDT et FO), pour accompagner ces nouveaux reculs.

SOUS-EFFECTIF

Le sous-effectif actuel était prévisible. Il touche tous les organismes de la DSNA et le tsunami de départs en retraite se profile. La mise en place du corps unique élargit aussi le périmètre du corps et augmente les besoins. Les recrutements actés dans ce protocole, largement insuffisants, ne permettront pas de remonter la pente, et pourtant le SNCTA, la CFDT et FO l'ont signé sans sourciller.

Heureusement la mobilisation historique des 3 & 4 juillet 2025 menée par l'UNSA-ICNA aura permis une prise de conscience des pouvoirs public. Le Sénat et la Cour des comptes vont désormais dans le sens de recruter davantage d'ICNA.

Le constat est implacable, la DSNA a failli. Son échec à entreprendre une politique de recrutement à la hauteur des enjeux devrait être sanctionnée car elle impacte sa performance et met à mal le modèle français du contrôle aérien. **Pour tenter de masquer sa responsabilité, cette dernière expose les ICNA, place leur statut et leurs conditions de travail dans la cible** mais personne au sein de la profession n'est dupe du stratagème.

RESTRICTIONS ET DROITS À CONGÉS

Toujours plus de contraintes, toujours plus de restrictions : voilà comment résumer l'évolution de la gestion des congés

et des absences des ICNA.

Dépôt des congés au plus tard entre J-28 et J-35, restrictions à 25% devenues la norme, planification trimestrielle, contraintes liées aux BC, arbitrages sur les stages... **La logique est claire : figer au plus tôt les tours de service pour garantir la présence d'un maximum de contrôleurs.**

Les signataires du protocole se voulaient pourtant rassurants. Chacun se souvient de leurs promesses : « les accords locaux seraient préservés lorsqu'ils accordent des droits à congés plus favorables, et la bienveillance l'emportera ». Pourtant, dans les organismes, les premiers tours de vis n'ont pas tardé. **À la place des garanties annoncées, les agents découvrent les restrictions, les inquiétudes et l'amertume.**

La gestion en pôles illustre elle aussi cette évolution. En répartissant les jours travaillés d'un pôle sur 4 jours au lieu de 3, elle offre à l'administration une flexibilité accrue, tout en imposant les contraintes des horaires individualisés. Davantage de souplesse pour l'administration, moins de maîtrise pour les ICNA sur leur organisation personnelle.

Et pourquoi la DSNA s'arrêterait-elle là ? Les évolutions observées dans d'autres pays européens montrent jusqu'où peut conduire cette logique : planifier toujours plus tôt les congés et les stages pour anticiper les besoins opérationnels, puis activer les mécanismes de flexibilité nécessaires pour absorber la demande.

Cette mandature aura marqué un tournant inédit sur un sujet pourtant essentiel à l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle des ICNA. **Si le statu quo perdure et que les interlocuteurs restent les mêmes, la suite est malheureusement prévisible** : l'anticipation sera toujours plus précoce, les restrictions et les limitations s'accroîtront. L'administration et son syndicat partenaire, complice, invoqueront ensemble le mur des départs en retraite qui se profile et qu'ils ont conjointement accompagné.

L'UNSA-ICNA refuse cette fuite en avant. **Les congés ne sont pas une variable d'ajustement destinée à compenser les insuffisances de la politique d'effectifs. Ils sont un droit essentiel, qui doit être défendu et garanti.**

Les choix protocolaires, ainsi que leur validation par les organisations signataires, ont des conséquences concrètes sur le quotidien des ICNA, leurs conditions de travail et l'avenir de notre profession. Cette pression permanente et la fragilisation de notre modèle ne sont pas une fatalité.

Notre Pacte des 20 mesures porte une ambition différente : mettre un coup d'arrêt aux orientations qui nous conduisent dans l'impasse et ouvrir une nouvelle perspective pour les ICNA. En décembre, faites le choix de l'indépendance, de la clarté et de la défense de nos conditions de travail.

Votez UNSA-ICNA, pour un changement de cap.

ICNA, informez-vous, rejoignez-nous
Notre site : www.icna.fr | Nous contacter : unsa@icna.fr

